



DISTRICT 75

Journal Numérique // Édition n°114



SOMMAIRE :

kim	PAGE 1
INFOS	PAGE 2
RAPPELS	PAGE 5
FOOT FÉMININ	PAGE 8
FUTSAL	PAGE 9
FORMATIONS	PAGE 10
ARBITRAGE/FUTSAL	PAGE 11
PV COMMISSIONS	PAGE 12

KEEPER IN MOTION

STAT DE LA SEMAINE SUR LE THÈME DU PLONGEON



LA STAT DE LA SEMAINE
LES PLONGEONS

10,08%
DES ACTIONS DU GARDIEN SONT DES PLONGEONS
STATISTIQUE PROVENANT DU DERNIER EURO.

www.keeperinmotion.com (1) Source : KeepExpert 2023

Statistique proposée par Keep Expert

Le plongeon est le geste technique qui caractérise le mieux le rôle du gardien de but dans le football.

Quand on représente le gardien de but, on le représente souvent en train de plonger. Dans l’imaginaire collectif, on le retrouve souvent sur des logos ou sur des sur des images. C’est le geste du gardien par excellence!

Cependant, ils ne représentent qu’une petite partie de l’en- semble des actions d’un gardien du but lors d’un match. Par exemple, lors du dernier Euro: seulement 10,08% des actions du gardien de but sont en fait des plongeurs.

En savoir plus : www.keeperinmotion.com

Tarif privilégié pour les membres de District75

Bénéficiez d’un tarif privilégié pour souscrire à KIM dès maintenant ! Rejoignez-nous et profitez de cette offre ex- clusive.

Contact :
marketing@keeperinmotion.com



KIM, la première application qui permet d’évaluer la performance du gardien de but

Clubs & Coachs Ambassadeurs

Ayant adopté l’application KIM, ils sont aujourd’hui en mesure de partager avec vous leur expérience



FOOT EN MARCHANT & FUTNET



FOOT EN MARCHANT / FUTNET RETOUR SUR LES PHASES DÉPARTEMENTALES

Dimanche 10 mars ont eu lieu les phases départementales des tournois Futnet et Foot en marchant du District de Paris.

L'après-midi a débuté par le tournoi Futnet. Trois clubs parisiens se sont engagés en compétition : JSC Pitray-Olier (2 équipes), UJA Maccabi Paris (3 équipes) et l'ESC XV (1 équipe). Cette compétition intergénérationnelle, ouverte aux joueurs dès l'âge de 14 ans, s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

À la fin du tournoi Futnet, le tournoi de Foot en marchant, opposant les clubs du Sporting Paris, JSC Pitray Olier et Paris XV Futsal, s'est enchaîné.

Cette nouvelle pratique où les contacts et courir sont prohibés, permet aux joueurs et joueuses de tout âges de jouer ensemble.

RESULTATS :

FUTNET :

-  JSC Pitray Olier (1)
-  JSC Pitray Olier (2)
-  UJA Maccabi Paris (2)

FOOT EN MARCHANT :

-  JSC Pitray Olier
-  Sporting Paris
-  Paris XV Futsal



FOOT ENTREPRISE

L'AS 116-17 EN 1/4 DE FINALE DE COUPE NATIONALE !

L'équipe de l'AS 116-17 Le Brio Triso s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe Nationale de Foot Entreprise et affrontera l'AS Orvault CTE le samedi 30 mars 2024 à 14h30.

Le club du nord-ouest parisien, pensionnaire du critérium R1 de la ligue de Paris-IDF, a éliminé au tour précédent l'équipe Hospitalier Valenciennes sur le score de 1-0 grâce à un but d'Arnaud Veleine.

Le District de Paris vous donne donc rendez-vous le **samedi 30 mars 2024 à 14h30** au Stade de la Plaine (Paris 15e) pour supporter le dernier club parisien encore en lice dans la compétition.



INITIATION GARDIEN DE BUT

17 ET 18 AVRIL 2024

FORMATION

INITIATION MODULE GARDIEN DE BUT

Le District organise du 17/04/24 au 18/04/24 une formation éducateur initiation gardien de but.

Cette formation est destinée aux éducateurs souhaitant se spécialiser et développer leurs méthodes d'entraînement pour le poste de gardiens de but.

Pour s'inscrire : [ICI](#)

REGLEMENTS SPORTIFS GENERAUX DISTRICT 75 - SAISON 2023/2024 RAPPELS SUR LES OBLIGATIONS [ART. 11]

11.1 - Equipes obligatoires :

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
- 3 équipes de jeunes à 11 dont 1 équipe U18 (ou U19 si cette dernière dispute le Championnat National U19), 1 équipe U16 (ou U17 si cette dernière dispute le Championnat National U17) et 1 équipe U14.

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des 3 équipes de jeunes susvisées.

- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13).

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
 - 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18, et / ou U16 et / ou U14).
- L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
 - Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 (5 licenciés minimum) et U8/U9 (6 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi).
 - 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).
- L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
 - Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 ou U8/U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum)
 - Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations. Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 4

Pas d'obligation. L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après- midi qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District. Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5."

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75



EMI

NOUVELLE MISE A JOUR

Un dysfonctionnement lié au manque de mise à jour de l'application FMI le store Google amène à télécharger cette dernière à l'aide d'un lien APK.

Pour rester télécharger l'application sur les nouvelles tablettes, **il faut télécharger et installer le fichier d'installation (APK) directement via le lien ci-dessous**. Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

GUIDE INSTALLATION FMI

(en cas de difficultés sur le Play Store)



SOIRÉE DE FÉMINISATION DU FOOTBALL RETOUR SUR LA 1ÈRE ÉDITION

Dans le cadre du développement du football féminin, le District Parisien de Football a organisé le Vendredi 1er Mars 2024 sa première soirée de promotion de féminisation du football.

Joueuses, Dirigeantes, Educatrices, Arbitres... Une centaine de femmes toutes issues de 21 clubs parisiens étaient réunies dans l'auditorium du siège de la Fédération Française de Football mise à disposition par l'instance fédérale pour cette grande soirée afin de pouvoir échanger sur l'accompagnement et le développement du football féminin à Paris grâce à la participation des intervenant(e)s présent(e)s.

TOUTES LES PHOTOS :

[ICI](#)





FORMATIONS

PLANNING DES FORMATIONS (CFI)

PLANNING DES FORMATIONS (CFI)			
U6/U9		U10/U13	
<u>JOUR 1 (PFC)</u>	<u>JOUR 1 (DISTRICT)</u>	<u>JOUR 1 (PFC)</u>	<u>JOUR 1 (DISTRICT)</u>
19/02/2024	05/03/2024	20/02/2024	12/03/2024
<u>JOUR 2 (PFC)</u>	<u>JOUR 2 (DISTRICT)</u>	<u>JOUR 2 (PFC)</u>	<u>JOUR 2 (DISTRICT)</u>
08/04/2024	02/04/2024	09/04/2024	16/04/2024
U14/U19		SENIORS	
<u>JOUR 1 (PFC)</u>	<u>JOUR 1 (DISTRICT)</u>	<u>JOUR 1 (PFC)</u>	<u>JOUR 1 (DISTRICT)</u>
22/02/2024	19/03/2024	23/02/2024	26/03/2024
<u>JOUR 2 (PFC)</u>	<u>JOUR 2 (DISTRICT)</u>	<u>JOUR 2 (PFC)</u>	<u>JOUR 2 (DISTRICT)</u>
11/04/2024	23/04/2024	12/04/2024	30/04/2024

LIEN D'INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS : <https://maformation.fff.fr/category/index.html?animateur>

Retrouvez via le lien suivant le processus détaillé à suivre pour s'inscrire aux formations : [Processus d'inscriptions](#).

Pour toutes informations supplémentaires et/ou questions, veuillez nous contacter via l'adresse mail suivante : formation@district75foot.fff.fr.



ARBITRAGE FUTSAL

ORGANISATION D'UN STAGE D'INITIATION

Après le succès des deux premiers stages d'initiation à l'arbitrage, la CDA et la commission Futsal du District organisent en collaboration cette fois-ci une nouvelle journée d'initiation à l'arbitrage du FUTSAL pour le jeune public (U14 – U18) :

Le Vendredi 12 Avril 2024 (vacances scolaires)

De 09h00 à 17h00

(District Parisien de Football – 6 Av. Joseph Bédier – 75013 PARIS)

Comme lors des deux premières éditions, ce stage, aura pour objectif de pouvoir bénéficier d'une première approche aux différents aspects de la fonction arbitrale et permettra aux clubs parisiens de former de jeunes licenciés autour de ce poste au niveau de la pratique du FUTSAL en plus de pouvoir compter sur leurs connaissances aguerries lors des rencontres à l'avenir.

Les jeunes candidats intéressés par cette initiation peuvent s'inscrire en complétant le formulaire de pré-inscription disponible : **ICI**



- **COMMISSION FOOT ANIMATION**

PV DU 11/03/2024

- **COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**

PV DU 12/03/2024



Commission Foot d'Animation

PROCES-VERBAL n°13

Réunion restreinte du 11/03/2024

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATIONS

La commission rappelle l'**obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou papier si la tablette est défectueuse**, sous peine de sanctions financières.

Nous demandons aux clubs de **créer des identifiants Footclubs aux éducateurs et de les habilitier aux compétitions les concernant**. Nous vous informons que les accès Footclubs peuvent être limités à la gestion de la feuille de match de sa catégorie.

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non utilisation de la FMI**.

La commission vous rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match.**

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé aux clubs qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match sera donné perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant et le club se verra infliger une amende (voir annexe financière). Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

JOURNEE 8 : 02/03/24**FEUILLES DE MATCH MANQUANTES 2ème appel : 8****U13**

Match N°27245940 AS PARIS / ACP 15 du 02/03

U12

Match N°27246204 ENFANT PASSY / SALESIENNE du 02/03 (2 FM manquante)

Match N°27246378 PARIS ALESIA / UFCP 17 du 02/03

Match N°27246486 PARIS ALESIA / MACABI du 02/03 (2 FM manquante)

Match N° 27246545 TROPS / CHAMPIONNET du 02/03

Match N° 27246863 CAMILIENNE / PUC du 02/03 (2 FM manquante)

Match N° 27246865 TROPS / CHAMPIONNET du 02/03

Match N° 27257956 TIR ACBB / PUC du 02/03

JOURNEE 8 : 09/03/24**NOMBRE DE FORFAIT : 4****U11**

Match N°27267443 TERNES du 09/03/24 (2ème forfait)

U12

Match N° 27258198 CENTRE PARIS du 09/03

Match N°27246867 CAMILIENNE du 09/03 (2ème forfait)

Match N°27246547 CAMILIENNE du 09/03 (2ème forfait)

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES : 8**U13**

Match N° 27244838 SOLITAIRE / PARIS 13 ALTETICO du 09/03

Match N°27245438 SOLITAIRE / PUC du 09/03

Match N° 27245698 ES PARISIENNE / PARIS 13 ATLETICO du 09/03

Match N° 27246417 ES PARISIENNE / TERNES du 09/03 (2 FM manquante)

U12

Match N°27258201 AFP 18 / PITRAY OLIER du 09/03

U11

Match N°27267164 BON CONSEIL / ES 16 du 09/03 (2 FM manquante)

U10

Match N° 27268474 CAMILIENNE / ENFANT GOUTTE D OR du 09/03

CHALLENGES**CHALLENGES**

La commission foot animation valide les finaliste U10 U11 et U12 pour la finale du 27/04/24 :

U10PARIS 13 ATLETICO
BON CONSEIL
OFC COURONNES
UA CHANTIER
ESPERANCE 19
AC PARIS 15
PUC
PARIS ALESIA**U11**OFC COURONNES
PARIS 13 ATLETICO
POUCHET PARIS
LA SALESIEENNE
PARIS FC
ES SEIZIEME
PARIS ALESIA
FC SOLITAIRES**U12**COURONNES OFC
CAMILIENNE
ESP 19
PARIS FC
PUC
ENFANT PASSY
PARIS ALESIA
PARIS 13 ATLETICOUne réunion de préparation OBLIGATOIRE pour les clubs qualifiés se tiendra le **Mardi 23 AVRIL 2024** au siège du District de Paris.**CHALLENGE U13**

La commission foot animation valide les finaliste U13 pour la finale du 06/04/24 :

PARIS FC
PARIS POUCHET
FC SOLITAIRES
PITRAY OLIER
CHAMPIONNET SPORT
SALESIEENNE PARIS
AC PARIS 15
PUC
ES SEIZIEME
PARIS 13 ATLETICO
CAMILIENNE

District 75
UFCP 17
ESPERANCE 19
PARIS ALESIA
PETITS ANGES
COURONNES OFC

Saison 2023/2024

CHANGEMENT DATE !

Une réunion de préparation OBLIGATOIRE pour les clubs qualifiés se tiendra le **LUNDI 18 MARS 2024** au siège du District de Paris.



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 12/03/24 en présence et audioconférence

Président : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Arthur FLEURY – Meissa NGOM - Anthony PINTO - Jacques RIVALS - Jean-Marc STERNE - Jerry TOUSSAINT

Excusé : MM. Toufik HAMD AOUI - Pierre-Yves KERLOCH - Fatah LARAB - Christophe MPAGA

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Match N°25920895 CAMILLIENNE / MACCABI PARIS METROPOLE D1 du 10/03/24

Courriel de la CAMILLIENNE du 11/03/24 signalant une erreur du score sur la FMI 2/0 pour la CAMILLIENNE et non pas 0/2.

*Hors de la présence de MM. BENGUIGUI, FLEURY et PINTO, la commission demande à l'arbitre officiel de la rencontre un rapport concernant le score à l'issue de ce match **via la CDA**.*

Match N° 25967757 ES SEIZIEME 3 / RACING CLUB 18 D3.B du 17/12/23

Retour du Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes (PV du 08/02/24) Infirme la décision de la commission de première instance pour dire match à rejouer avec 3 arbitres officiels (l'arbitre central + un arbitre assistant à la charge de l'ES SEIZIEME et un arbitre assistant à la charge de RC PARIS 18)

*La commission fixe la rencontre au 31/03/24 et **transmet à la CDA pour les désignations**.*

SENIORS FEMININES

Match N° ES SEIZIEME / AC PARIS 15 coupe 75 du 30/03/24

La ligue ayant reprogrammé un match en retard de championnat R3 à cette date, Match N° 25919890 EVRY FC / AC PARIS 15.

*La commission précise que le **30/03/24 est une date butoir** de ce tour de coupe et demande au club recevant de fournir avant le 19/03/24 à 12H, une date en semaine. Sans possibilité pour l'ES Seizième de recevoir, la rencontre sera inversée. Il est également rappelé qu'après la date butoir sans que la rencontre ait lieu, les équipes seront déclarées « forfait » avec les pénalités prévues à l'annexe financière.*

CDM

Match N° 27298388 JUVENTUS CP / SURESNES D1 du 10/03/24

Courriel de JUVENTUS CP du 11/03/24 & Rapport de l'arbitre signalant que le score est 3/1 et non pas 3/2 pour JUVENTUS CP.

La commission entérine le score de 3/1 en faveur de l'équipe de Juventus CP.

ANCIENS

Match N° 25926179 CA DOUZIEME / ES PARISIENNE criterium +45 ans du 04/02/24.

Courriel de CA DOUZIEME du 29/02/24 pour jouer la rencontre le 14/04/24 en accord avec l'ES PARISIENNE dont dernier n'est pas parvenu au district. *La commission donne son accord de principe pour que la rencontre ait lieu le 14/04/24 sous réserve d'obtenir l'accord écrit de l'ES Parisienne.*

Réception de l'accord écrit de l'ES Parisienne.

Coupe Football Loisirs et critères du SA M & APM

AS 116-14 LE BRIO / BRETONS PARIS Finale de la coupe du 25/05/24

Cette date correspond à l'avant dernière journée de championnat R1 dont ces deux équipes y participent.

La commission fixe la rencontre au samedi 11 mai 2024 à 18h00 après la finale du tournoi des capitales au stade Déjerine à Paris 20ème.

JEUNES

U 14

Match N° 25930073 TROPS / PARIS SC D3.B du 27/01/24

Dossier transmis par la CDA PV du 29/02/24 : La sous-commission des lois du jeu a décidé match à rejouer avec 1 arbitre officiel à la charge des 2 clubs.

La commission fixe la rencontre au 30/03/24.

Match N° 25930435 TERNES PARIS OUEST / PARIS 13 ATLETICO 5 D4.A du 09/03/24

Lecture de la FMI Match non joué au motif terrain indisponible suite à une mauvaise gestion d'organisation et ne pouvant pas proposer un terrain de repli afin de respecter la programmation de cette rencontre.

Rapport de PARIS 13 ATLETICO que seul le dirigeant de TERNES s'est présenté ; Rapport du gardien du stade qui confirme qu'aucune réservation n'est enregistrée au stade Faber pour cette rencontre.

Hors de la présence de MM. NGOM et RIVALIS, la commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Ternes Paris Ouest (-1pt, Obut) sur la base de l'article 40.1 du RSG 75 pour en donner le gain à l'équipe 5 de Paris 13 Atlético (3pts ; Obut)

U 18**Match N°25927170 AC PARIS 15.3 / PARIS SC 2 D3.B du 25/02/24**

Courriel de AC PARIS 15 du 29/02/24 confirmant que la FMI a été faite correctement avec l'arbitre officiel

Rapport de l'arbitre précisant notamment que le match a bien eu lieu et le score est de 2/2.

Hors de la présence de M. NGOM, la commission entérine le score acquis sur le terrain et demande aux deux clubs de fournir la liste des joueurs et accompagnateurs saisie sur la FMI pour lundi 11 mars 2024 à 12H.

La commission constate la communication de l'équipe de Paris 15 AC mais est toujours en attente de celle de Paris Sport Culture. Dernière demande avant sanction.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1er appel

Match N° 25926002 SUPERNOVA / Paris XIII ES Anciens.D2.A du 10/03/24

Match N° 25929482 PARIS ALESIA 2 / SALESIENNE 2 U14D2.B du 09/03/24.

2ème et dernier appel

Match N° 25930704 CHAMPIONNET 3 / PARIS SC 2 U14 D4.C du 02/03/24

FORFAITS GENERAUX**SENIORS D3**

ESC 20ème (PV du 08/11/23 SR déclassé)

CDM

JSC NANTERRE 92 (PV du 10/10/23)

PARIS EST SOLITAIRE (PV du 24/10/23)

SENIORS FEMININES D1

MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)

PARIS FEMININ FC (PV du 17/10/23)

ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)

ANCIENS D2

ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)

ES PARISIENNE 2 (PV du 23/01/24)

Criterion +45 ans

RACING CLUB 18 (PV du 10/10/23)

PARIS 13 Atlético (PV du 09/01/24 discipline déclassé)

U18 D3

MINIS & MAXIS (PV du 12/09/23)

MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)

TROPS (PV du 10/10/23)

CFFP (PV du 07/11/23)

U16 D1

CFFP (PV du 20/02/24 discipline déclassé)

U14 D2

MONTMARTRE S. PARIS O. (PV du 21/09/23)

U14 D3

RC PARIS 10 (PV du 26/09/23)

U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 19/09/23)

PARIS F.C. 3 (PV du 21/09/23)

ESC 20ème (PV du 17/10/23)

ES PETITS ANGES 3 (PV du 17/10/23)

ESC XV (PV du 14/11/23)

U16 D2

CFFP 2 (PV du 24/10/23)

U16 D3

RACING CLUB 18 (PV du 19/09/23)

ESC 20ème (PV du 24/10/23)

ESC XV (PV du 21/11/23)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL - Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur tous les tours à venir, sauf pour ceux des coupes amitiés U16 et U14 où un seul arbitre sera désigné. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge du club recevant conformément à l'article 17.1 du RSG 75, sauf décision dérogatoire prise par la commission en jeune (arbitre central à la charge du club recevant et les deux arbitres-assistants à la charge des deux clubs).

COUPE 75 SENIORS

1/2 de finale le 31/03/24 – tirage effectué le 05/03/24

COUPE SENIORS Amitié

Les finalistes sont **MACCABI PARIS METROPOLE 2** et **SALESIENNE DE PARIS 2**.

Coupe Anciens

1/2 de finale le 31/03/24 – tirage effectué le 05/03/24

COUPE CDM

1/2 de finale le 31/03/24 – tirage effectué le 05/03/24

COUPE 75 SENIORS FEMININE

1/4 de finale le 30/03/24 **date butoir** – tirage effectué le 27/02/24

1/2 de finale le 20/04/24 – tirage le 09/04/24

Coupe 75 U20

Les finalistes sont **PARIS 13 ATLETICO** et **ENFANTS GOUTTE D'OR**.

COUPE 75 U18

1/4 de finale le 31/03/24 **date butoir** - tirage effectué le 27/02/24

1/2 de finale le 20/04/24 – tirage le 09/04/24

COUPE 75 U16

1/4 de finale le 10/03/24 et 31/03/24 **date butoir** – tirage effectué le 27/02/24

1/2 finale le 20/04/24 – tirage le 09/04/24

Coupe U16 Amitié

1/2 finale le 10/03/24 – tirage effectué le 27/02/24

COUPE 75 U14

1/2 finale le 30/03/24 – tirage effectué le 05/03/24

Coupe U14 Amitié

1/2 finale le 30/03/24 **date butoir** – 1er finaliste **Paris Alésia 2**

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM**Finale**

AS 116-17 Le Brio / BRETONS PARIS 11/05/24.

ATTENTION lorsqu'une date butoir est prévue et qu'à cette date une rencontre prioritaire est programmée, la rencontre de coupe doit avoir lieu en semaine. Si 10 jours avant la date butoir, le club recevant n'a pas de possibilité pour accueillir le match, ce dernier sera inversé automatiquement. Dépassé la date butoir sans que la rencontre ait lieu, les équipes seront déclarées forfait avec les pénalités prévues à l'annexe financière.



DISTRICT 75

DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS
TÉL. : 01 88 61 98 41 / MAIL: SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SAISON 23/24

district75foot.fff.fr

